

est d'engager les commissaires à activer les travaux afin que cette voie ferrée soit complétée le plus tôt possible."

Le ministre des finances a déclaré qu'il n'y aurait pas de changements dans le tarif des douanes; il y aura simplement quelques modifications dans les droits sur le tabac.

C'est naturellement M. Foster qui a répondu à M. Fielding. Il s'est attaché à démontrer que le gouvernement libéral avait pris l'administration des affaires du pays, il y a onze ans, sous les auspices les plus favorables, et qu'il avait fait preuve, pendant la période écoulée depuis 1896, d'un manque de prévoyance et de jugement dignes de censure. Il a fait des comparaisons entre les sommes totales de taxes prélevées par les conservateurs pendant dix ans, et par les libéraux durant une période correspondante, montrant pour cette dernière une augmentation considérable. Il a rappelé les promesses faites par les ministres avant 1896 quant à la dépense publique, et les a accusés d'avoir violé leurs engagements en portant cette dépense à un chiffre excessif. Dans son opinion les dépenses pour 1908-1909 s'élèveront à \$140,000,000. M. Foster a aussi longuement parlé du mouvement des importations et des exportations, et de la balance du commerce qui, suivant lui, est tout à fait contraire à nos intérêts. En 1907 le chiffre de nos importations des Etats-Unis a dépassé de \$124,000,000 celui de nos exportations. De 1886 à 1896 la balance du commerce contre nous avait été de \$167,000,000; de 1896 à 1906 elle a été de \$552,000,000. M. Foster voit là un grand danger pour le Canada. Le débat sur le budget, engagé brillamment par le ministre des finances et le principal critique financier de l'opposition, va se prolonger quelque temps, car beaucoup de députés veulent y prendre part.

A Québec, la session avance aussi très rapidement. Elle s'est ouverte le 3 mars, et un grand nombre de projets de loi ont déjà été adoptés. Le trésorier a fait son exposé budgétaire et un intéressant débat, auquel ont pris part MM. Weir, Leblanc, Prevost, Tellier, Gault, est commencé. M. Langlois, député de Saint-Louis, a soumis une motion relative à l'uniformité des livres, qui a provoqué une instructive discussion. Nous ne